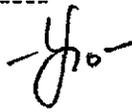


CABINET



ARRETE N° 12 289/MIDDL/CAB

portant nomination des officiers de la police nationale
au titre de l'année 2023 (4^{ème} trimestre 2023).

**LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°7-2011 du 2 mars 2011 portant statut spécial des
personnels de la police nationale ;
- Vu la loi n°12-2019 du 17 mai 2019 fixant les missions,
l'organisation et le fonctionnement de la police
nationale ;
- Vu la loi n°15-2023 du 27 mai 2023 modifiant et complétant
certaines dispositions de la loi n°7-2011 du 2 mars 2011
portant statut spécial des personnels de la police
nationale ;
- Vu la loi n°16-2023 du 27 mai 2023 modifiant et complétant
les articles 4 et 5 de la loi n°12-2019 du 17 mai 2019
fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de
la police nationale ;
- Vu le décret n°2013-198 du 21 mai 2013 portant
avancement dans la police nationale ;
- Vu le décret n°2022-1850 du 24 septembre 2022 portant
nomination des membres du gouvernement ;
- Vu le décret n°2022-1933 du 30 décembre 2022 portant
inscription au tableau d'avancement des officiers de la
police nationale au titre de l'année 2023.

Visas :

Bep
DGARH/MIDDL

DGFE/MIDDL

SUR PROPOSITION DU CONSEIL DE COMMANDEMENT

ARRETE :

Article premier : Sont nommés à titre définitif pour compter du 1er Octobre 2023 (4ème trimestre 2023) *Bap*

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE DE POLICE

I - COMMANDEMENT DES FORCES DE POLICE

A - STRUCTURES OPERATIONNELLES

a) - SECURITE

Lieutenant de police OLAKIBA *Bap* Bienvenu CSF/CFP *Bap*

b) - POLICE GENERALE

Lieutenant de police KITOKO Paulgine Emma CPJ/CFP
- ## - OKOKO ONDONGO Léocel Charney CSF/CFP

B - DIRECTIONS DEPARTEMENTALES

POLICE GENERALE

Lieutenant de police IBARA Saturnin CTFP/BZV *Bap*
- ## - MPAN WOUON Vautron Haissal - ## -
- ## - OBA-OBAMBI Pierre - ## -
- ## - ABOULASSAMBO Joachim Christian - ## -
- ## - MABIALA Armand Raffet CTFP/KL
- ## - OVANDZIA Wilfrid - ## -
- ## - OKISSAKOSSI AMONI Simplicie Didier CTFP/CUV
- ## - OKANDZE NGAKOSSO Jean CTFP/C-O *Bap*

II - COMMANDEMENT DE LA SECURITE CIVILE

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES

SAPEURS-POMPIERS

Lieutenant de police KEDZIA Lavie CTSC./CUV *Bap*

III - CENTRALE D'INTELLIGENCE ET DE DOCUMENTATION

DELEGATIONS DEPARTEMENTALES

SECURITE

Lieutenant de police AMBOUA Elvado DDCID/POOL
- ## - BOUAMET *Bap* Clady Claver *Bap* DDCID/C- O *Bap*

IV - DIRECTION GENERALE DES FINANCES ET EQUIPEMENT
STRUCTURES RATTACHEES

ADMINISTRATION

Lieutenant de police

ONDAYE *Bay*

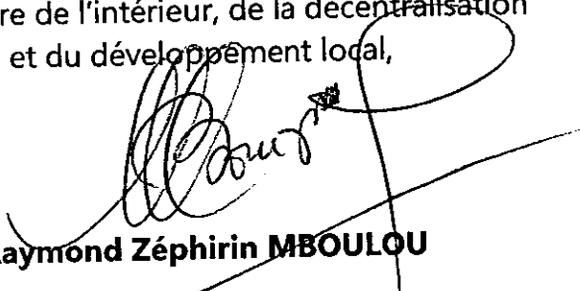
Grace Paulvie

DI/DGFE *Bay*

Article 2 : Les chefs des différents organes de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo. *Bay*

Fait à Brazzaville, le 30 septembre 2023

Le ministre de l'intérieur, de la décentralisation
et du développement local,


Raymond Zéphirin MBOULOU